

**Compte rendu de Catherine Fuchs  
et Sylvie Garnier, 2020,  
*Lexique raisonné du français académique.*  
*Tome 1. Les collocations verbo-nominales*  
*(commencement, continuation et fin de l'existence),*  
Paris, Ophrys (318 p.)**

Filip VERROENS\*

Comme les écrits universitaires requièrent la maîtrise d'un vocabulaire transversal, les auteures ont voulu y contribuer en créant un lexique académique transdisciplinaire consacré aux collocations verbo-nominales permettant d'exprimer les trois principales phases de l'existence (commencement, continuation et fin). L'existence est à comprendre au sens large et contient plusieurs perspectives : *être présent quelque part* (existence dans l'espace), *être perceptible* (existence pour autrui), *être en vie* (existence en soi), *être dans un certain état* (existence qualitative), *être en cours* (existence dans le temps). Ce choix a été dicté par le fait que ces notions semblent être très fréquentes dans les textes académiques. L'ouvrage, paru dans la collection *L'Essentiel français*, vise d'une part à éclairer les différences entre des verbes considérés comme (quasi-)synonymes (p.ex. *une notion prend naissance* ou *voit le jour*, des *désaccords demeurent* ou *subsistent*, etc.) et d'autre part à expliquer de façon simple les compatibilités et incompatibilités entre les 52 verbes et les quelque 400 noms, en fonction du sens du verbe et des propriétés du nom (p.ex. on *esquisse* ce qui est schématisable (*un portrait*) et l'on *ébauche* ce qui nécessite d'être élaboré par étapes (*un roman*)). Dans ce qui suit, nous présentons ce lexique explicatif

---

\* Université de Gand, Département de linguistique ; Blandijnberg 2, 9000 Gent, Belgique ; filip.verroens@ugent.be.

des compatibilités entre verbes et noms avec ses pistes pédagogiques et exercices d'entraînement pour terminer par un bilan global.

Dans l'introduction, les auteures commentent les plans méthodologique et théorique. Elles soulignent qu'il s'agit de verbes employés dans des textes académiques contemporains relevant principalement des sciences humaines et sociales et que les quelque 900 exemples présentés sont tous authentiques et issus de l'*Encyclopaedia Universalis*. On explique que les (in)compatibilités entre verbes et noms dépendent du contexte : le verbe peut imposer un lien sémantique (« facette ») au nom avec lequel il est compatible, alors que le nom peut appartenir à plusieurs catégories et ainsi appeler des verbes différents. Certains types de noms sont jugés plus prototypiques que d'autres lorsque le degré d'affinité existant entre la facette imposée par le verbe au nom et le type sémantique associé au nom est plus fort. Un certain nombre d'observations sont faites afin de préciser quels types de noms sont représentatifs d'un usage prototypique au sein de chacune des catégories de noms.

L'introduction est suivie de la partie « pistes d'exploitation » dans laquelle on présente quelques perspectives pour exploiter le lexique de manière didactique. Afin de résoudre les problèmes de mésusage, de suremploi ou d'imprécision lexicale, les auteures proposent quelques idées pour structurer les connaissances chez l'apprenant et pour entraîner la compréhension et la production du lexique.

La première partie du lexique explicatif est consacrée aux constructions verbales exprimant l'idée de commencement. Le plan est double : d'abord on présente les constructions verbales en rapport avec *commencer* (*se dégager / se faire jour ; se dessiner / se profiler ; voir le jour / prendre naissance ; prendre corps / prendre forme ; s'amorcer / démarquer*), puis celles en rapport avec *faire commencer* (*instaurer qqch / instituer qqch ; esquisser qqch / ébaucher qqch ; engendrer qqch / enfanter qqch ; jeter les bases de qqch / fonder qqch*). À l'intérieur de chaque sous-division, on présente d'abord les fiches des verbes individuels, ensuite les fiches comparatives par couple. Toutes les fiches répondent aux questions majeures constituant le fil conducteur dans le raisonnement de l'apprenant : (1) Quelle est l'idée principale ? Cette notion renvoie à l'une des perspectives d'existence (cf. *supra*) commune aux deux verbes d'un couple (p.ex. *se dégager / se faire jour = commencer à être présent*). (2) Quelle est l'idée secondaire ? Cette étiquette en revanche différencie les verbes d'un couple (p.ex. *se dégager = en se détachant au sein d'un tout vs se faire jour = en se révélant progressivement au grand jour*). (3) Quelle est la catégorie du nom ? On distingue cinq catégories de noms avec leurs types représentatifs (usage prototypique) : les *objets* (subdivisés en objets intellectuels, p.ex. de type 'idéal', et en objets sociaux ou institutionnels, p.ex. de type 'mouvement artistique, social ou politique'), les *états* (p.ex. de

type 'sentiment de manque'), les *processus* (p.ex. de type 'changement') et les *périodes de temps* (p.ex. de type 'durée'). (4) Quelle est la facette imposée par chaque verbe sur ces noms (p.ex. *ce qui prend corps* : un objet ou un état embryonnaire quant à sa substance ; *ce qui prend forme* : un objet embryonnaire quant à sa cohésion) ? La structure décrite ci-dessus est identique dans les deux parties suivantes et chacune des trois parties se termine par une série d'exercices dont les corrigés figurent sur le site de l'éditeur.

La deuxième partie traite des constructions verbales exprimant l'idée de continuation où l'on étudie les équivalents de *continuer* (*demeurer / subsister ; survivre / se perpétuer ; se conserver / se maintenir ; perdurer / persister ; se poursuivre / se prolonger*) et de *faire continuer* (*perpétuer qqch / pérenniser qqch ; conserver qqch / maintenir qqch ; poursuivre qqch / prolonger qqch*). La troisième partie porte sur les constructions verbales exprimant l'idée de fin, à savoir pour *finir* (*se perdre / tomber dans l'oubli ; se dissiper / s'effacer ; dépérir / s'éteindre ; s'effriter / se désagréger ; toucher à sa fin / prendre fin*) et pour *faire finir* (*éliminer qqch / supprimer qqch ; éradiquer qqch / anéantir qqch ; abroger qqch / abolir qqch ; mettre fin à qqch / mettre un terme à qqch*). L'ouvrage se termine par un glossaire qui définit les différentes catégories de noms et qui dresse un inventaire des types de noms retenus à l'intérieur de chacune des catégories.

L'ouvrage est certainement une initiative louable. Les fiches contribuent à une meilleure compréhension et production du lexique académique. Si, en règle générale, l'apprenant finit par acquérir ces connaissances de manière implicite à travers des lectures exhaustives, cet ouvrage met immédiatement le doigt sur les problèmes d'acquisition et tente de préciser les conditions d'emploi pour que l'apprenant puisse améliorer sa production. Il s'agit d'un lexique bien réfléchi qui a clairement été précédé d'un long travail de recherche linguistique. Cependant, l'ouvrage perd un peu de son éclat à cause des éléments suivants.

Un premier point constitue la terminologie utilisée. La présentation de l'ouvrage s'est voulue simple et accessible, sans jargon technique dissuasif (p. 10). Il est vrai que la terminologie ne s'inscrit pas dans une approche théorique particulière (Huyghe, 2015 ; Mel'čuk et Polguère, 2007), mais à force de simplifier la terminologie, elle devient, à nos yeux, plus obscure. Ainsi, la notion de « facette » expliquée comme « un point de vue particulier » (p. 11) ou « un éclairage particulier » (p. 16) en sont des exemples. Par ailleurs, quelle est la définition utilisée de la collocation verbo-nominale sachant qu'on intègre aussi bien des locutions verbales (*se faire jour, prendre naissance*, etc.) que de simples constructions verbales (*abroger / abolir* ou *éliminer / supprimer*) ? Un deuxième élément se situe au niveau méthodologique. Les auteures avouent qu'il y a une certaine part d'arbitraire dans le choix des verbes (p. 15). En effet, elles

ne motivent pas leur sélection mais observent cependant que beaucoup d'autres verbes auraient pu être retenus en donnant des exemples (p. 24, 70, 116, 162, 202, 240). Pourtant, la fréquence aurait pu être un critère de sélection, mais les auteures refusent une approche quantitative parce que « les décomptes de fréquences sont toujours délicats à interpréter » (p. 13). Or, une telle approche pourrait être particulièrement utile pour déterminer l'usage prototypique au sein de chacune des catégories de noms et pourrait constituer une bonne base pour l'analyse qualitative. Une approche inductive (angl. *corpus-driven*) aurait nuancé aussi le jugement de certaines associations. Par exemple, au lieu de dire que le nom *attaques* ne pourrait s'employer avec *persister* (p. 17), il serait plus rigoureux de dire que *les attaques se poursuivent* est beaucoup plus courant que *les attaques persistent*<sup>1</sup>. À l'exception de quelques détails (p.ex. p. 7 : OI = 'objet institutionnel' au lieu de 'intellectuel'), l'ouvrage contient très peu de défauts formels. Une certaine redondance se manifeste dans l'introduction, tandis que plusieurs notions auraient pu y être expliquées davantage. Les pistes d'exploitation (p. 17-21) coupent quelque peu la continuité du texte et ne sont pas assez élaborées. Un meilleur choix aurait été de remplacer les pistes d'exploitation par un dossier pédagogique plus développé et concret à la disposition de l'enseignant sur le site de l'éditeur. Les exercices d'entraînement ajoutent une plus-value au volume, mais contiennent cependant quelques incohérences. Ainsi, on donne parfois la réponse en reprenant les phrases exemples des fiches (p.ex. *se dégager* ex. 1.1, p. 106). L'explication du type dans le corrigé ne correspond pas toujours à celle de la fiche (p.ex. *ibid.* 'qualité' (fiche) vs. 'impression' (corrigé)). Si l'on considère l'ouvrage comme un outil d'auto-apprentissage, les exercices ouverts sont plutôt à éviter. L'ouvrage veut s'adresser aux linguistes, aux apprenants et aux enseignants de français (FLM ou FLS), aux étudiants des cursus de lettres, de linguistique (FLE en particulier), ainsi qu'aux traducteurs. Bien qu'on vise un public cible très large dans le domaine du français sur objectifs universitaires (FOU), il nous semble que l'ouvrage est surtout utile pour des cours d'expression écrite et de traduction en FLM et probablement aussi en FLE avancé (niveau C du CECR). Ces limitations mises à part, ce lexique offre une approche raisonnée qui constitue un excellent outil pour toute personne intéressée par l'acquisition du français académique.

## NOTE

1. Les estimations de fréquence données par Google le confirment : *les attaques se poursuivent* (N = 17 600) vs. *les attaques persistent* (N = 479). Recherche effectuée le 23-11-2020.

## RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- HUYGHE R., 2015, « Les typologies nominales : présentation », *Langue française*, 185, p. 5-27.
- MEL'ČUK I. A. et POLGUÈRE A., 2007, *Lexique actif du français : l'apprentissage du vocabulaire fondé sur 20 000 dérivations sémantiques et collocations du français*, Bruxelles, De Boeck.